



DOSSIER DE PRESSE

29 AVRIL 2023

Visite officielle de Mme Dominique Faure,
Ministre déléguée chargée des collectivités
territoriales et de la ruralité

saint-andre.re
www.facebook.com/saintandre.re





L E M O T D U M A I R E

La commune a longtemps souffert d'une image dégradée et archaïque. La priorité consiste donc aujourd'hui à redorer notre image et cela implique de travailler sur des projets de requalification et de démolition-reconstruction qui contribueront à métamorphoser radicalement le visage de la commune.

Les dispositifs nationaux tels que le NPNRU et Action Cœur de Ville nous permettent de travailler pour améliorer le quotidien des habitants et conforter la ville dans son développement. Les projets sont nombreux et je peux citer le grand projet de requalification de l'Avenue principale de la commune qui intègre les voiries de Bourbon, Ile de France et Mascareignes. Cet axe qui traverse toute la ville n'a jamais fait l'objet de réhabilitation depuis plusieurs dizaines d'années. Pourtant, les flux y sont nombreux qu'ils soient piétons où via les véhicules à moteur. Les éclairages publics font défaut et amplifient le sentiment d'insécurité et de vétusté. Le projet de requalification globale a donc été pensé pour redonner de l'attractivité. Cet axe doit être le vecteur de la modification de l'image de la ville et la première tranche du projet représente un budget global de plus de 16 millions d'euros financé par la collectivité, la Région Réunion et l'Europe.



L'aménagement plus vertueux du territoire suppose également de reconstruire les espaces urbains afin de leur donner une cohérence nouvelle et d'actualité. C'est pourquoi, en 2023, nous procéderons à la démolition de l'ex Salle des fêtes et de l'ancien Leader Price situés en cœur de ville. Un appel à projet privé permettra de reconstruire un ensemble commercial moderne et open-air, à l'image des Mall modernes que nous pouvons observer en Asie. Il sera agrémenté d'une grande place centrale dédiée au marché forain mais aussi aux activités culturelles et événementielles de la commune. Ces projets sont aujourd'hui dans une phase opérationnelle et je m'en réjouis.

L'aménagement plus vertueux du territoire suppose également de reconstruire les espaces urbains afin de leur donner une cohérence nouvelle et d'actualité. C'est pourquoi, en 2023, nous procéderons à la démolition de l'ex Salle des fêtes et de l'ancien Leader Price situés en cœur de ville. Un appel à projet privé permettra de reconstruire un ensemble commercial moderne et open-air, à l'image des Mall modernes que nous pouvons observer en Asie. Il sera agrémenté d'une grande place centrale dédiée au marché forain mais aussi aux activités culturelles et événementielles de la commune. Ces projets sont aujourd'hui dans une phase opérationnelle et je m'en réjouis.

Toutefois, je souhaite que la ville de Saint-André ne se résume pas à une unique orientation qui serait la consommation commerciale. La Ville de Saint-André doit également être un lieu de convivialité, de partage des moments de vie et de culture. C'est un nouveau paradigme dans lequel il faut s'inscrire, c'est une question de société, de cohésion et de bon développement pour notre avenir.

Le constat actuel impose une refonte globale car il est anormal que l'activité s'arrête après 18h. Il nous faut des cafés, des terrasses, des brasseries et des restaurants supplémentaires. Le monde attire le monde et nous manquons de lieux où nous retrouver. Nous avons besoin de nouveaux intervenants, de l'investissement privé et les investisseurs qui ont compris que la ville était en pleine mutation s'installent progressivement.



C'est pour cette même raison que le marché couvert doit lui aussi changer de physionomie et aussi d'usage. Il pourra en effet, abriter une enseigne ou une franchise dédiée aux primeurs. C'est un édifice qui fait partie du cœur historique de la commune que nous sommes en train de redynamiser, grâce, entre autres, au déplacement de la Poste.

À l'arrière du marché couvert, les Saint-Andréens pourront bénéficier d'un espace de convivialité végétalisé, en lien avec la place de l'Hôtel de Ville. L'école des frères abritera elle aussi des boxes commerciaux qui participeront à la redynamisation également.

La visite de la Ministre nous permet aujourd'hui de rendre compte de notre travail et de la bonne utilisation des subventions et des dispositifs qui nous sont confiés. J'ai manifesté mon intention de nous inscrire dans le Dispositif AVC 2 qui nous permettra de travailler sur les entrées de Ville comme le secteur de Petit Bazar, Lagourgue et la Cocoteraie. Le futur espace Culturel La G'Art située rue de La Gare doit être étroitement lié au cœur de ville. C'est cet aménagement plus humain, tourné vers la culture, vers l'environnement et la transition écologique que nous souhaitons collectivement incarné.

Il faut rebâtir la ville sur la ville et réenchanter l'existant. Je conclurai par « Saint-André, fabrique de la ville du bien vivre »

Joé **Bédier**
Maire de Saint-André.



Le contexte

La ville de Saint-André bénéficie de plusieurs programmes nationaux qui vise à moderniser, végétaliser et à rendre attractif le centre-ville. Cette visite ministérielle est l'occasion de rendre compte du dynamisme de la commune de Saint-André au niveau des projets en cours et réalisés.

Les dispositifs

Le NPNRU

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour un montant de plus de 105 M€ d'investissement dont 24 M€ de l'ANRU, 12 M€ de l'ACV, 9 M€ de l'Europe, 5 M€ de la CIREST, 40 M€ de la VILLE et 5 M€ (autre).

L'objectif est de rénover le centre-ville cela concerne l'habitat, l'espace public, l'économie, les équipements et la mobilité

Le Plan ACV

Action Cœur de Ville 1
Ce programme est en lien direct avec le NPNRU, ils poursuivent les mêmes ambitions. Il s'agit d'améliorer la vie des habitants des villes moyennes et de conforter leur rôle en tant que moteur de

développement du territoire. Cela passe par des programmes de restructuration et de réhabilitation importants.

Le FISAC

C'est un outil au service du maintien et de la dynamisation du commerce et de l'artisanat de proximité, favorisant un développement territorial plus équilibré. Ses interventions prennent la forme de subventions attribuées après un processus d'appel à projet. Il était pertinent pour la commune de proposer ce dispositif aux commerçants de la ville pour rénover leurs vitrines.



Les objectifs phares du projet de rénovation urbaine

Axe 1 : Développer une offre attractive de l'habitat en centre-ville

- 1000 logements sociaux à rénover ;
- 300 nouveaux logements intermédiaires et en accession ;
- Plus de 70 logements d'habitat précaire et insalubre à traiter ;

Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Le Carré Église : pôle de centralité du centre historique ;
- L'îlot Grande place : pôle de centralité commerciale ;

Axe 3 : Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

- Un nouveau pôle d'échange ;
- Une navette urbaine électrique en cœur de ville ;
- Requalification des voies et mobilités douces (piéton, vélo) ;
- Restructuration de l'offre de stationnement ;

Axe 4 : Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

- Création de 5 Ha de parcs et places connectés par un maillage piéton. ;
- Réhabilitation de bâtiments remarquables et historiques (Salle Jeanne d'arc, ...)

Axe 5 : Fournir l'accès aux équipements et services publics

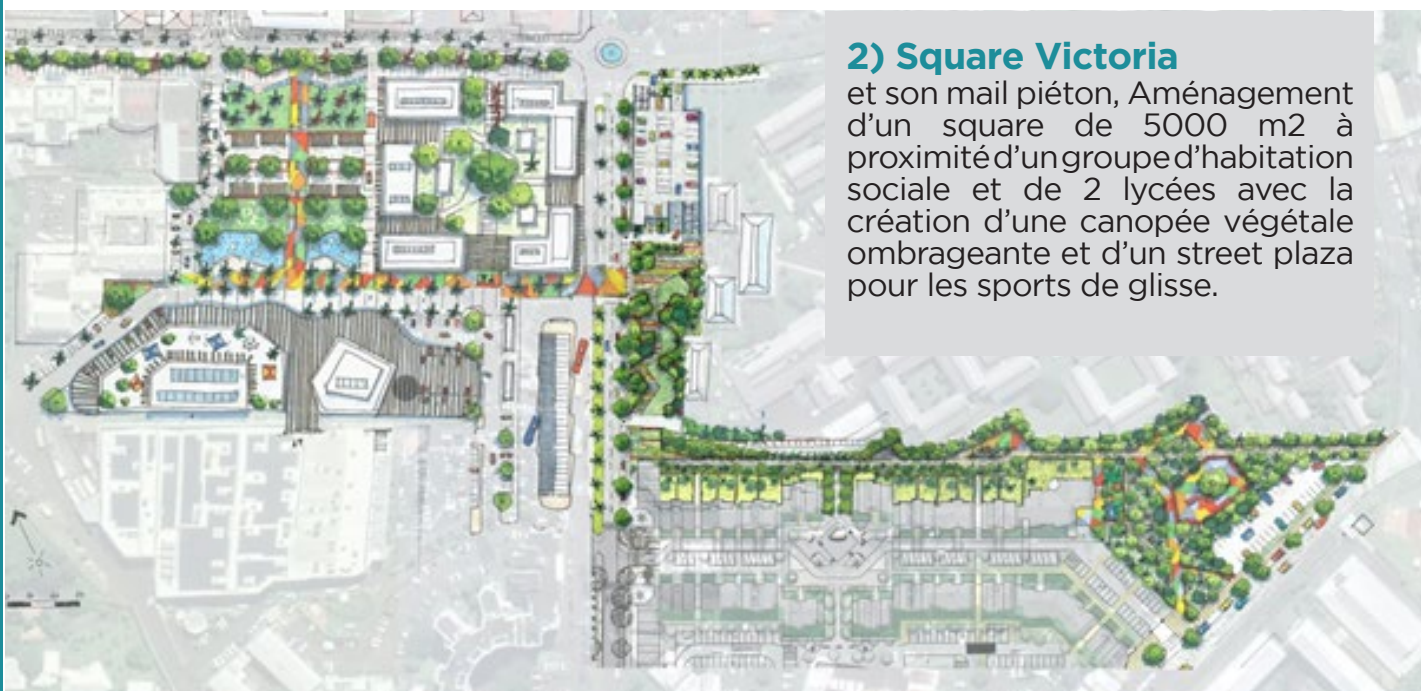
- Réhabilitation des équipements publics ;
- Mutualisation des services (Maison des services) ;
- Développement d'une nouvelle offre de services culturels (Espace culturel La G'art)



Les projets réalisés :



1) Le Parc Lacaussade,
aménagement d'un parc urbain
végétalisé et équipé de jeux sur
8000 m² en centre-ville



2) Square Victoria

et son mail piéton, Aménagement
d'un square de 5000 m² à
proximité d'un groupe d'habitation
sociale et de 2 lycées avec la
création d'une canopée végétale
ombrageante et d'un street plaza
pour les sports de glisse.



Les projets en cours :



1) Le Chemin Lontan

Requalification de l'axe historique de la Ville



Les projets en cours :



2) École des frères et Marché Couvert

Réhabilitation du bâtiment de l'ancienne école des frères et du marché couvert, datant du XIXème siècle et situés dans le Carré Église, cœur historique de la ville de Saint-André, pour offrir une nouvelle halle de marché, une boulangerie, un restaurant - concert et un espace de coworking.

Cette opération a bénéficié d'une subvention de 1,2 M2 du Fonds Restructuration Locaux d'Activités (FRLA) lors du CA de l'ANCT du 9 mars 2023.

Il s'agit de la seule opération d'outre-mer à avoir bénéficié de ce fonds de l'ANCT.



Les projets en cours :



3) La nouvelle place de la Mairie
Moderne et végétalisée avec du mobilier urbain



Contact presse :

Hubert HAILLOT - Chef de Cabinet 0693 39 61 31

Lynda MARTIN - Responsable Communication, 06 92 09 19 05

Hôtel de ville - BP 505 - 97440 Saint-André
Tél. +262 (0)262 58 88 88 - mairie@saint-andre.re

www.saint-andre.re